

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 23 Octobre 1894

NOUVELLES LOCALES

Nous, Gouverneur Général de la Principauté de Monaco ;

Vu l'Ordonnance Souveraine en date du 29 mai 1894, sur l'exercice de la Médecine et de la Pharmacie dans la Principauté ;

Vu l'Arrêté provisoire que nous avons pris d'urgence à la date du 23 juin 1894, pour assurer, dans les délais prescrits, l'application de ladite Ordonnance ;

Considérant qu'il importe de fixer limitativement les titres universitaires donnant droit d'exercer la médecine dans la Principauté ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER

Pourront seules être autorisées à exercer les professions de médecin et de dentiste dans la Principauté, les personnes munies d'un diplôme de docteur ou de dentiste délivré par l'une des Facultés officielles de France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, Hollande, Belgique, Suisse, Suède-Norvège, Danemark.

En Russie : par l'Académie Impériale Militaire de Médecine de Saint-Petersbourg ; par la Faculté de Médecine de l'Université de Saint-Wladimir, de Kiew ; par la Faculté de Médecine de l'Université de Moscou.

Aux Etats-Unis d'Amérique : par l'Université de Aun-Arbor en Michigan ; la Médical Département University of Pennsylvania, de Philadelphie ; le Harvard College de Boston ; le College of physicians and surgeons, de New-York.

Enfin, les personnes ayant obtenu dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne, les titres suivants : Fellow of Royal College surgeons of England (F. R. C. S. Eng.) ; Member Royal College physicians of London (M. R. C. P. Lond.) ; Member Doctor (M. D.) ; Member Surgeon (M. S.) et Member an Obstetrics (M. a. O.) de l'Université de Londres, de l'Université Royale d'Irlande et de l'Université d'Edimbourg.

Pourront de même être autorisées à exercer les susdites professions dans la Principauté, les personnes ayant obtenu dans les pays ou auprès des Facultés ci-dessus désignés, un diplôme d'équivalence leur conférant le droit d'exercice.

ART. 2

Pourront seules être autorisées à exercer les professions de pharmacien et de sage-femme dans la Principauté, les personnes munies d'un diplôme de pharmacien ou de sage-femme délivré par une des Facultés françaises de Paris, Montpellier ou Lyon, ou par une des facultés italiennes de Turin, Rome ou Naples, ayant fait leurs études dans l'une de ces Facultés ou y ayant obtenu un diplôme d'équivalence leur donnant le droit d'exercice.

ART. 3

Toute demande en autorisation d'exercer dans la Principauté la médecine, la pharmacie, la profession de dentiste ou celle de sage-femme devra être accompagnée des diplômes de l'impétrant ou d'une copie de ces titres certifiée conforme, soit par un Consul de la Principauté, soit par le Maire de Monaco,

Les médecins, dentistes et sages-femmes y joindront l'engagement de demeurer dans la Principauté et d'y exercer leur art pendant tout ou partie des mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, conformément à l'article 2 de l'Ordonnance du 29 mai 1894.

Ne seront inscrits sur la liste dressée en exécution de l'article 20 de ladite Ordonnance que ceux qui nous auront fait parvenir leurs pièces en temps utile.

ART. 4

La liste des médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes autorisés sera remise au commencement de chaque mois dans tous les hôtels et pensions où elle devra demeurer affichée d'une manière apparente.

Cette liste comprendra le nom et la nationalité des titulaires, l'énonciation de leurs diplômes ainsi que la profession qu'ils sont autorisés à exercer dans la Principauté.

ART. 5

M. le Directeur de la Police est chargé d'assurer, en ce qui le concerne, l'exécution du présent Arrêté.

ART. 6

Toutes les dispositions contenues à l'Arrêté provisoire du 23 juin 1894 et qui seraient contraires aux dispositions du présent Arrêté sont et demeurent définitivement abrogées.

Fait à Monaco, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Le Gouverneur Général,
 Bⁿ DE FARINCOURT.

Souscription pour le vaccin du croup (2^e lste) :

S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général.....	50 fr.
MM. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco....	40
P. Glaize, Consul de France à Monaco....	20
Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général....	20
Jolivot, Conseiller d'Etat.....	20
Société des Bains de Mer.....	200
Bornier, Directeur Général.....	40
F. Wicht.....	20
A. Chompret.....	20
L. Copello, membre du Comité d'hygiène....	10
Ch ^{er} Raybaudi, greffier en chef.....	5
Ardoin.....	5
J. Porte.....	1
M ^{me} Porte et ses enfants.....	1
G. Carlet.....	1
Félix Gindre.....	5
A. Levamis.....	2
Vicomtesse de Montjoye.....	5
Anonyme.....	1
Jean Barral (Boissons et gazeuses).....	5
Grimaldi, directeur du téléphone.....	5
docteur Coulon, 1 ^{er} médecin de S. A. S..	20
Auguste Lanfredi.....	2
Alice et Adolphe Béranger.....	5
MM. H. Laboulaye.....	5
Dangeau, correspondant parisien du <i>Journal de Monaco</i>	20
Alexandre Canis.....	2
Honoré Bellando (M. C. C.).....	5
Gaston de Payan.....	5
P. Mercier.....	5
J. Séneron.....	5
Edouard Vidal.....	2
Garin Auguste (vélocipèdes).....	2
Le petit Albert Cauvin.....	2
M ^{me} Philomène veuve Aureglia.....	2
M. Joseph Cambi.....	2
Le personnel de l'Imprimerie de Monaco.....	15

Première liste 300 fr. ; TOTAL à ce jour.. 875 fr.

En ouvrant cette souscription, le *Journal de Monaco* a voulu s'associer au grand élan qui s'est produit dans le monde entier, mais nous n'ignorions pas que beaucoup d'habitants de la Principauté avaient déjà participé à la souscription nationale ouverte par le *Figaro*. Diverses personnes nous expriment le regret de ne point, pour ce motif, figurer sur notre liste.

La Société des Régates nous prie de faire connaître au public qu'elle a ouvert une souscription pour le vaccin du croup, et que sa liste sera présentée à domicile par les membres de la Société, délégués à cet effet. Les sommes recueillies par la Société seront versées à la souscription ouverte par le *Journal de Monaco*. Celui-ci publiera les listes qui lui seront communiquées.

La rentrée du Tribunal Supérieur a eu lieu jeudi dernier, 18 octobre, avec le cérémonial accoutumé.

Après la Messe du Saint-Esprit, célébrée à 10 heures, à la Cathédrale, par S. G. M^{re} Theuret, les Autorités civiles, militaires et ecclésiastiques, ayant à leur tête M. le Secrétaire Général Dugué de Mac Carthy, remplaçant M. le Gouverneur Général en congé, se sont rendues dans la salle des audiences du Tribunal, où elles ont été introduites par l'un de MM. les Juges.

Les Carabiniers faisaient le service d'honneur, et un nombreux public assistait à la cérémonie.

Le Tribunal prit séance sous la présidence de M. le Ch^{er} de Lattre, qui donna la parole à M. le Ch^{er} Turrel, avocat général, chargé de prononcer le discours d'usage.

Le sujet choisi par l'orateur était tiré de la législation sur la presse et visait spécialement le délit de diffamation. Pour bien traiter cette matière, il est indispensable d'avoir une connaissance approfondie des lois françaises qui ont inspiré les nôtres. M. l'Avocat Général en fait un rapide tableau d'où ressortent avec netteté les points intéressants particulièrement son sujet. Après avoir défini le délit qu'il a pris pour thème de son discours, il rappelle les conditions dans lesquelles la diffamation ne saurait être incriminée. Dans certains cas, en effet, il est permis d'apporter devant les tribunaux la preuve des faits imputés ; d'autres fois, ce sont des nécessités d'ordre public qui légitiment la diffamation.

L'histoire a aussi ses droits et il est permis de dire sur les morts la vérité tout entière, à la condition toutefois de ne pas porter atteinte à la considération de leurs héritiers vivants. Enfin, l'orateur fait une large part aux franchises de la critique qui doit pouvoir s'exercer librement sur les doctrines, les talents, les mérites artistiques, littéraires ou scientifiques. Sa conclusion est que le délit de diffamation a vu diminuer son importance juridique en raison de l'augmentation croissante du nombre des feuilles et écrits périodiques et des garanties que la loi accorde au droit de réponse ; la juridiction de plus en plus indiquée pour les procès de presse, c'est ce tribunal universel qui s'appelle l'opinion publique.

Après ce discours, M. l'Avocat Général, fidèle à la tradition du palais, prononce l'éloge funèbre de M. Charles Schaffler, Vice-Président honoraire du Tribunal Supérieur, décédé il y a quelques mois. Sur ses réquisitions finales, M. le Président lève la séance après avoir déclaré ouverte l'année juridique 1894-1895.

Le Tribunal Supérieur, sous la présidence de M. le Ch^r de Lattre, a jugé samedi la première affaire de l'année judiciaire 1894-95. Le sieur B..., arrêté le 1^{er} septembre dernier pour émission de fausse monnaie, a été condamné à un an de prison.

Les concerts de l'après-midi au Casino sont donnés depuis samedi dans l'atrium, en attendant que les réparations commencées dans la salle des fêtes, il y a quelque temps, soient achevées.

Ces réparations, décidées en vue de modifier l'éclairage pour les représentations théâtrales, consistent en une transformation de l'orchestre dont le niveau est abaissé de 0,60 centimètres, et dans la surélévation du lustre.

Mercredi dernier est morte presque subitement, dans sa propriété de Saint-Roman, M^{me} Honorine-Baptistine-Pauline Massa de Saint-Roman, veuve de M. Joseph Antoine de Migieu.

Née à Monaco, M^{me} de Migieu était âgée de 73 ans.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi matin. Il y avait foule à l'église Saint-Charles où était célébré le service funèbre, ainsi qu'au cimetière. Le corbillard était couvert de fleurs.

Le Sport Vélocipédique Monégasque n'a pu, à cause du mauvais de temps de la nuit de samedi à dimanche, donner ses courses annoncées. Elles sont ajournées à après-demain jeudi 25 octobre.

A l'occasion de ces courses, l'Union Vélocipédique de France a gracieusement mis à la disposition du S. V. M. son insigne en argent pour être décerné au premier arrivant de l'épreuve de 100 kilomètres.

Nous avons dit que l'horaire d'hiver sur les lignes P.-L.-M. allait être inauguré le 3 novembre prochain.

Voici dès à présent les renseignements que nous pouvons donner sur les principaux trains qui mettront la Principauté en communication avec Paris et avec l'Italie.

De Paris, trois rapides, deux express et un direct, correspondront à Marseille avec des trains desservant Monaco et Monte Carlo. Ce sont : les rapides 1, départ à 9 h. 25 du mat., arrivée à Marseille à 11 h. soir, d'où partira le 337 omn. à minuit 20, arrivée à Monaco à 7 h. 12 matin ;

7, départ de Paris à 8 h. 25 soir, arrivée à Monaco à 3 h. 43 soir, et le 19, départ de Paris à 8 h. 45 soir, arrivée à Monaco à 4 h. 43 soir.

Les express 3 (1^{re}, 2^e, 3^e cl.), départ de Paris à 11 h. matin, arrivée à Marseille à 6 h. 2 matin, et 5 (1^{re}, 2^e, cl.), départ de Paris, 2 h. 15 soir, et qui arrive à Marseille à 6 h. 32 matin, arrivée à Monaco à midi 58.

Le direct 31 (1^{re}, 2^e, 3^e cl.) quitte Paris à 6 h. 15 matin, arr. à Marseille à 5 h. matin et correspond également avec l'express 5, partant de cette ville à 7 h. 20.

Dix-sept trains, y compris ceux ci-dessus, se dirigeront tous les jours sur Vintimille; six, dont un à partir du 22 décembre, s'arrêteront à Menton; enfin cinq, dont deux à partir du 22 décembre et un à partir du 10 février, feront le service direct entre Nice et Monte Carlo, sans desservir la banlieue.

En sens contraire :

Cinq trains, soit directement, soit par correspondances à Marseille, nous mettront en relation avec Paris : les rapides 10 et 20 partant de Monaco à 1 heure et 1 h. 26 après-midi, arrivée à Paris à 8 h. 55 et 9 h. 15 le lendemain matin; le train 8, express (1^{re}, 2^e cl.), qui quitte Nice à 10 h. 30 soir, et qu'on pourra prendre à l'aide du 382, omnibus, partant de Monaco à 9 h. 35 soir et arrivant à Nice à 9 h. 59. Ce train 8, très commode pour les gens pressés en ce sens qu'il effectue une partie de son trajet durant la nuit, arrive à Paris le lendemain à 5 h. 54 soir; le train express 12 (1^{re}, 2^e, 3^e cl.), partant de Monaco à 3 h. 40 soir, arrive à Paris à 5 h. 33 soir. Enfin le 360 omnibus, quittant Monaco à minuit 25, arrivant à Marseille à 7 h. 58 matin, à l'aide duquel on peut prendre le rapide 2, partant de Marseille à 9 heures du matin et arrivant le soir même à Paris à 10 heures 34.

Six trains quotidiens existeront entre Vintimille et Marseille; vingt-sept mettront en rapport la Principauté avec Nice; sur ce nombre, deux n'auront lieu qu'à partir du 22 décembre et un à partir du 10 février.

Les tirs aux pigeons de Monte Carlo (24^e année) ouvriront le 10 décembre par les concours bi-hebdomadaires 1^{re} série. En voici le programme jusqu'au 1^{er} janvier 1895 :

Lundi 10 Décembre 1894

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX D'OUVERTURE. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 6 pigeons : 1 à 24 mètres; 1 à 25 mètres; 1 à 26 mètres; 1 à 27 mètres; 1 à 28 mètres; 1 à 29 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). 20 fr. chaque — 1 pigeon.
Mercredi 12 Décembre — POULES.

Vendredi 14 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX D'EUTERPE (Handicap). — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Lundi 17 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX DE THALIE. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 6 pigeons à 25 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Mercredi 19 Décembre. — POULES

Vendredi 21 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX DE CALLIOPE (Handicap). — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque — 1 pigeon à 26 mètres.

Lundi 24 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mét. 1/2.
PRIX DE CLIO. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 6 pigeons à 26 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Mercredi 26 Décembre. — POULES.

Vendredi 28 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.
PRIX DE MELPOMÈNE (Handicap). — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Lundi 31 Décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.
PRIX DE TERPSICHORE. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Le second recevra 30 % sur les entrées; le troisième, 20 %; le reste au premier. — 6 pigeons à 26 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Les concours préparatoires commenceront le 15 janvier; les grands concours internationaux sont fixés aux 30 janvier, 1, 4, 5, 7 et 9 février.

Ceux de la 2^e série auront lieu du 11 au 20 février, enfin de la 3^e série, du 22 février au 15 mars.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Golfe-Juan. — L'escadre active de la Méditerranée, sous les ordres de son nouveau chef, M. le vice-amiral de la Jaille, a quitté Toulon samedi matin.

Cette force navale, composée de 24 bâtiments, est arrivée au Golfe-Juan pour attendre des instructions du ministère de la marine.

Nice. — Les courses de Nice sont fixées aux dates suivantes :

1^{er} jour, samedi 19 janvier; 2^e jour, mardi 22 janvier; 3^e jour, jeudi 24 janvier; 4^e jour, dimanche 27 janvier; 5^e jour, mardi 29 janvier.

— Le service d'hiver sur les chemins de fer du Sud de la France commencera le 3 novembre prochain.

Les trains se dirigeant sur Grasse partiront de Nice à 6 h. 35 matin; 12 h. 5 soir; 6 h. soir.

Les départs de Grasse pour Nice sont fixés à 5 h. 30 matin; 9 h. 25 matin; 4 h. 20 soir.

Trois trains partiront pour Puget-Théniers : le premier, à 7 h. matin; le second, à 12 h. 20 soir; le troisième, à 5 h. 15.

Les départs de Puget-Théniers pour Nice auront lieu : à 5 h. 5 matin; 10 h. 40 et 4 h. 35 soir.

— La Compagnie a l'honneur d'informer le public que, conformément à la décision ministérielle du 3 octobre 1894, la gare de Plan-du-Var (ligne de Nice à Puget-Théniers) sera dénommée, à dater de la mise en vigueur du prochain service d'hiver : gare de *La Vésubie*.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La grande douleur que vient d'éprouver la Russie a eu en France son contre-coup naturel. L'union étroite qui s'est manifestée entre les deux peuples à Cronstadt, à Toulon et à Paris, fait que les tristes événements qui affli-

gent une nation provoquent dans l'autre les plus profondes sympathies.

Le Czar est venu en France à l'Exposition Universelle de 1867, où il a accompagné son père l'Empereur Alexandre II. On était alors impressionné par son grand air, sa physiologie énergique, son aspect militaire, tempéré par un aimable sourire et une distinction suprême.

Alexandre III avait dès lors parlé de notre pays dans les termes les plus flatteurs pour notre amour-propre national et il ne manqua pas de renouveler l'expression de ses sentiments à l'occasion de notre Exposition Française à Moscou.

Malheureusement c'était un homme d'étude et de travail qui ne savait pas s'accorder le repos qui aurait été nécessaire à sa santé, et la terrible maladie dont l'Europe a appris tout à coup l'intensité est la conséquence de cette activité sans bornes.

A Paris, chaque année à cette époque, les grands-ducs Wladimir et Alexis et la grande-duchesse avaient l'habitude d'être nos hôtes; à Biarritz, le duc et la duchesse Eugène de Leuchtenberg passaient volontiers une saison. C'était l'occasion dans la grande ville d'eaux et dans notre capitale de grandes réceptions et de fêtes. Cette année les grandes familles que les princes russes admettaient à l'honneur de leur intimité resteront plus longtemps que d'habitude dans leurs châteaux, et le mouvement mondain sera un peu retardé.

L'année, du reste, a été une année de deuils; après la triste fin du Président Carnot, on a eu à déplorer la mort du comte de Paris et la grave maladie du Czar.

×

C'est également de cette année 1867 que datent les succès en France du grand musicien Verdi, que le Président de la République a reçu cette semaine à sa table.

La gloire de Verdi ne s'est pas établie sans conteste dans notre pays. Le musicien, du reste, était d'un caractère timide et même un peu sauvage; il ne savait pas faire de démarches pour hâter le succès qu'il attendait du seul mérite de ses œuvres. Il était déjà illustre en Italie; il était à peine connu en France. En 1867, le dilettantisme parisien discutait ses œuvres comme il a fait plus tard pour celles de Wagner, et il a fallu plusieurs années pour qu'il triomphât d'une opposition très vive.

Aujourd'hui, c'est aux applaudissements de tous que Verdi est promu grand-croix de la Légion d'honneur, et si des projets en préparation aboutissent, il y aurait prochainement à Paris un théâtre italien où les opéras du Maestro formeraient la partie principale du répertoire.

×

Les Japonais, depuis leurs succès militaires en Chine, sont en grande faveur.

J'ai rencontré cette semaine sur les boulevards un Japonais qui est tout à fait Parisien, mon ami Hayaschi dont j'ai fait il y a quelques années la connaissance, à bord du steamer transatlantique la *Bretagne*, lors du voyage en Amérique de la délégation envoyée par le gouvernement français pour l'inauguration de la statue de la Liberté éclairant le monde. M. Hayaschi, qui est un grand négociant, se rendait en Amérique pour ses affaires. C'est un savant, un lettré, un homme d'esprit. Le charme de sa conversation et sa grande distinction d'homme du monde, sa parfaite connaissance des langues anglaise et française, qu'il parle aussi bien que le japonais et le chinois, ne tardèrent pas à lui créer à bord les plus vives sympathies. Un soir, la conversation tomba sur la possibilité d'une future invasion de l'Europe par quatre cent millions de Chinois; M. Hayaschi dit avec une conviction qui ne laissa pas que d'étonner tout le monde : « Avant cela, c'est le Japon qui envahira la Chine ». Je rappelais ce propos à M. Hayaschi, qui se mit à sourire en voyant qu'il avait été si bon prophète.

Il me raconta que les Japonais connaissaient mieux la Chine que les Chinois, parce que les Chinois, qui émigraient si facilement à l'étranger, ne voyageaient pas dans leur pays. Depuis vingt ans, les Japonais font un commerce assez considérable avec la Chine; ils ont parcouru et étudié ce pays dans tous les sens. M. Hayaschi est allé plusieurs fois à Pékin, et il connaît les routes si difficiles à parcourir qui y conduisent. La difficulté pour les Japonais sera de faire ce chemin; une fois sous les murs de Pékin, ils y entreront presque sans coup férir et seront les maîtres de la Chine, parce que c'est à Pékin que réside le Gouvernement. Les Japonais du reste ont l'intention de traiter sans rigueur les vaincus; il n'y aura ni pillage, ni dévastation et ils espèrent être dans l'Empire des Fils du Ciel, encore très arriérés, les pionniers de la civilisation. Les Chinois, qui sont d'excellents agriculteurs et des pisciculteurs incomparables, n'ont pas l'esprit militaire, et la solde de deux sous par jour qu'ils reçoivent n'est pas faite pour leur inspirer un grand amour pour le métier des armes.

En Chine, d'ailleurs, il n'y a pas de routes carrossables, pas de facilités pour communiquer par voie de terre d'une province à l'autre. En fait de chemins, il n'y a que des sentiers étroits tracés entre les champs de riz pour le seul passage des piétons. Sur les montagnes, ces routes primitives sont si mal entretenues qu'aucun véhicule ne pourrait y passer. Les fleuves, les rivières, les lacs, un certain nombre de canaux artificiels sont les principales voies de circulation. On comprend la difficulté qu'il y a à mobiliser des forces en Chine. C'est ce qui explique en partie les rapides succès des Japonais dont l'armement d'ailleurs — ce n'est un mystère pour personne — est copié sur celui des nations européennes et bien supérieur à celui de leurs adversaires.

×

Le monde littéraire a appris avec douleur la mort de M. Antoine-Léandre Sardou, le père du grand auteur dramatique. Toute la presse a été unanime pour rappeler la carrière si bien remplie de ce savant et de cet homme de bien. M. Victorien Sardou, qui vient de rentrer à Paris où il a dû reprendre la direction des répétitions de sa nouvelle pièce *Gismonda*, a reçu de toutes parts les témoignages de condoléance qui ont été un soulagement à sa profonde douleur.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

LE TOMBEAU D'ALEXANDRE. — Un savant étranger, M. Max de Zoghéd, nous apporte, dans la *Revue d'Egypte*, quelques notions sur l'emplacement probable où se trouve caché le tombeau d'Alexandre le Grand. En effet, le conquérant légendaire, qui bouleversa l'Asie et une partie de l'Europe et posséda le plus immense empire qu'on ait jamais vu, dort depuis plus de vingt siècles dans une tombe ignorée.

Ce n'est pas que les historiens latins ou grecs ne nous aient laissé quelques indices : nous savons par eux que, se sentant mourir, Alexandre avait demandé que son corps fût déposé dans le temple de Jupiter-Ammon, en Egypte. Le corps embaumé fut placé dans un cercueil d'or battu et un char funèbre également d'or conduisit la dépouille impériale de Babylone en Egypte, par Damas. Le cercueil parvint après un long voyage à Alexandrie, et fut déposé dans la sépulture des Ptolémées.

Vers la fin du premier siècle avant notre ère, Ptolémée-Alexandre eut besoin d'argent ; il fit monnayer le cercueil d'or et le remplaça par une caisse de verre. Le tombeau d'Alexandre resta pendant des siècles un lieu de pèlerinage ; Strabon, Jules César, Auguste, Caligula, Septime Sévère vinrent le contempler dans sa cage de verre. Octave lui fit placer sur la tête une couronne d'or ; et le fou Caligula le dépouilla au contraire de sa cuirasse.

A partir de cette époque, le souvenir du tombeau d'Alexandre s'effaça, et jusqu'en ces dernières années, à peine soupçonnait-on où il pouvait être situé.

On a maintenant la certitude qu'il subsiste toujours intact, mais inabordable aux explorateurs, dans la crypte de la *Mosquée de Daniel* élevée à Alexandrie sur l'emplacement même de l'ancien palais des Ptolémées.

Vers 1850, un savant grec réussit à y pénétrer avec un guide : « Après avoir longé un corridor secret, il se trouva en présence d'une porte vermoulue et put apercevoir, à travers une fente, dans une espèce de cage en verre, un corps humain dont la tête était surmontée d'un diadème et qui paraissait à demi ployé sur une sorte de trône. Quantité de livres et de papyrus étaient épars à l'entour. » Mais son guide l'arracha à ce spectacle et resta muet malgré ses questions.

L'exploration de cette crypte aurait donc le double intérêt d'amener la découverte du corps d'Alexandre le Grand et de nous livrer quelques épaves de l'immense bibliothèque d'Alexandrie. Malheureusement, M. Maspero, le célèbre égyptologue qui a fait en 1878 une seconde tentative, a reçu un refus formel, et peu après son passage, sous prétexte de consolider les fondations de la mosquée, on a fait murer le couloir qui mène au tombeau d'Alexandre.

On raconte à Vienne, dans l'entourage impérial, que lorsque l'Impératrice Elisabeth fut informée que les médecins avaient conseillé au Tsar un séjour dans l'île de Corfou, elle s'empressa de mettre télégraphiquement son

merveilleux château « Achilléon » à la disposition du noble malade.

Ce château, que l'Impératrice, on le sait, se fit construire il y a trois ans sur une hauteur de l'île de Corfou, en face d'un petit village de pêcheurs, est la plus splendide habitation qui existe aujourd'hui dans le royaume de Grèce. L'architecte s'est appliqué à reproduire dans son ensemble un de ces admirables palais de l'antiquité dont on rencontre la description détaillée dans certains chapitres d'Homère. La décoration de plusieurs salles de l'Achilléon a été faite sur le désir exprimé de l'Impératrice, à l'aide des indications retrouvées dans l'*Odyssee*, à propos du palais d'Ulysse et du « home » féérique de la séduisante Calypso.

L'Empereur n'a malheureusement pu se rendre à cette offre si gracieuse, car il avait dès la première heure, accepté l'hospitalité de son beau-frère, le roi Georges, dans son château de « Monrepos. »

VARIÉTÉS

Treizième Exposition de Bordeaux 1895

NATIONALE, INTERNATIONALE ET UNIVERSELLE

La Société Philomathique de Bordeaux a décidé d'ouvrir, au printemps de l'année 1895, sa treizième exposition générale, et de lui donner un caractère à la fois national et international pour ce qui concerne l'Enseignement, les Beaux-Arts, l'Agriculture et l'Industrie, et universel en ce qui concerne les Vins et Spiritueux, l'Electricité et les Sciences sociales.

En prenant cette décision, conforme à ses statuts ; en offrant au génie artistique et à l'activité industrielle des nationaux et des étrangers une nouvelle occasion de se manifester ; en donnant aux philanthropes et aux associations vouées à l'étude des sciences sociales la facilité de faire connaître leurs idées, leurs travaux et les résultats obtenus ou désirables, la Société Philomathique a pensé faire œuvre utile et profitable à l'intérêt général, et rester fidèle à son programme et à son passé.

Honorée du patronage et du concours de l'Etat, du département de la Gironde, de la municipalité et de la Chambre de commerce de Bordeaux, entourée des plus précieuses sympathies, assurée de tous les dévouements, de toutes les collaborations, de toutes les bonnes volontés, la Société Philomathique a vu sa décision, en ce qui concerne la treizième exposition, très favorablement accueillie dans tous les milieux.

Encouragée ainsi de toutes parts, forte de l'autorité que lui donne son passé et enhardie par les résultats de ses précédentes expositions, notamment de la douzième, qui a eu lieu en 1882, la Société Philomathique de Bordeaux n'a reculé devant aucun obstacle pour assurer le succès de la nouvelle exposition, et la mettre en harmonie avec les nouveaux besoins qui résultent des progrès incessants de la science, de l'industrie et du commerce.

Bordeaux est, en effet, la seule ville de France, après Paris, qui ait vu s'ouvrir périodiquement dans son sein des expositions, d'une importance toujours croissante, dont la réussite s'est trouvée, pour ainsi dire, garantie à l'avance, en raison de la tradition, des habitudes consacrées par une longue et brillante période de succès. Les tentatives plus ou moins hardies faites dans quelques autres villes de province ont certes été heureuses pour la plupart, mais il leur manque encore cette périodicité désormais assurée aux expositions de Bordeaux, grâce à la prérogative traditionnelle que la Société Philomathique a su conquérir et garder en dirigeant dans le principe et en concentrant par la suite ses efforts dans ce sens.

La faveur dont jouissent les expositions bordelaises tient d'ailleurs à la situation géographique de la ville, à l'étendue de son commerce, à l'importance du foyer intellectuel et artistique qu'elle constitue, à l'urbanité de ses habitants, à la réputation aussi incontestable qu'incontestée de ses vins.

Posée sur la rive gauche de la Garonne, à 100 kilomètres de l'Océan et à l'extrémité du large estuaire qui, à partir du bec d'Ambès, constitue un véritable bras de mer, la ville de Bordeaux, dont l'ancienneté remonte au delà de l'époque romaine, s'est progressivement développée grâce à son port qui reçoit les navires de toutes les nations.

La ville de Bordeaux occupe sans doute l'ancien emplacement de la capitale de la seconde Aquitaine, *Burdigala*. Reconstituée par des architectes romains en 260, elle fut détruite par les Visigoths et fut le théâtre de bien des luttes qui appelèrent dans la région les Francs, les Sarrasins et les Normands. Après avoir passé sous la domination des ducs de Gascogne et des rois d'Angleterre, Bordeaux fit retour à la France à la fin de la guerre de Cent Ans. Ce sont les vins de la région et la richesse agricole du pays qui lui ont donné surtout de l'importance.

Aujourd'hui, les relations commerciales de Bordeaux sont établies principalement avec l'Angleterre, l'Alle-

magne, la Belgique, la Norvège, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Sénégal et toutes les côtes de l'ouest de l'Afrique, avec diverses contrées de l'Amérique, notamment les Etats-Unis, les Antilles, le Brésil, l'Uruguay, la République Argentine, le Chili et le Pérou, enfin avec l'Australie.

Du côté de la terre, Bordeaux se trouve à huit heures de Paris, sur la grande ligne de Paris à Madrid, au point où vient se souder à cette grande artère le réseau non moins important qui traverse tout le midi de la France et met ainsi Bordeaux en communication directe avec Toulouse, Cette, Port-Vendres, Barcelone, Marseille, Nice, Gênes et toute l'Italie.

Au point de vue régional, ancienne capitale de l'immense province qui, sous les noms d'Aquitaine, de Guyenne et de Gascogne, forma le plus beau joyau de l'ancien royaume de France, Bordeaux est restée la capitale industrielle, commerciale et intellectuelle du sud-ouest de la France, qu'elle s'étend de la longue chaîne des Pyrénées jusqu'aux montagnes de l'Auvergne et aux collines du Poitou.

Les agréables stations balnéaires d'Arcachon, de Royan et de Soulac sont aujourd'hui, grâce à la rapidité des voyages, des lieux de plaisance à proximité immédiate de Bordeaux. Un peu plus loin, Dax, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye et Saint-Sébastien réunissent, pendant toute la belle saison, l'élite du monde des baigneurs et des touristes. Un court trajet amène le voyageur de Bordeaux au pied des Pyrénées où Pau, les Eaux-Bonnes, Argelès, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur, Barèges, Bagnères-de-Bigorre, Salies-de-Béarn, Capvern, Luchon, sont autant de stations hivernales, thermales ou balnéaires, qui offrent à la foule des visiteurs les installations les plus confortables, les séjours les plus salutaires et les traitements les mieux appropriés à leurs maux.

Entre les régions pyrénéennes et la ville de Bordeaux s'étend le vaste plateau des Landes, peu connu encore de ceux qui n'ont pu le parcourir dans tous les sens et apprécier les immenses richesses que recèlent dans leur sein ces étendues considérables de territoire, recouvertes de bois de pin, d'où sont tirés les traverses des chemins de fer de plusieurs réseaux français et étrangers, les poteaux employés dans les galeries des mines d'Angleterre, la résine en usage dans diverses industries, l'essence de térébenthine pour la peinture, la fabrication du papier, le dégraissage, etc.

Revenant sur les rives de la Garonne, nous trouvons, tout autour de Bordeaux, les immenses champs de vigne soigneusement cultivés qui font l'orgueil, la fortune et le renom des populations bordelaises.

Tous ces éléments de prospérité ont concouru à donner à la ville de Bordeaux un développement de sa population et de son étendue tout à fait exceptionnel. Bordeaux est l'une des villes de France les plus peuplées ; elle est aussi la plus étendue des grandes villes eu égard au chiffre de sa population. Ses 250,000 habitants se meuvent à l'aise dans une cité ceinte de magnifiques boulevards et dont la superficie est égale à celle de la rive gauche de Paris. La Garonne, de 500 mètres de largeur, divise Bordeaux en deux portions inégales en décrivant une courbe gracieuse qui laisse sur la rive gauche la ville proprement dite et enserre dans le creux de cette courbe, sur la rive droite, le riche quartier de La Bastide.

C'est dans ce quartier que sont établis la gare du chemin de fer d'Orléans, ainsi que de nombreux et vastes chantiers de bois de construction, d'importantes usines, et, sur le bord du fleuve, des chantiers de construction de navires d'où sortent de nombreux bâtiments de guerre et de commerce. On trouve en aval, sur la même rive, le railway Labat, pour la mise à sec des navires obtenue par élévation sur un plan incliné transversal, disposition remarquable dont l'invention est due à un éminent ingénieur bordelais.

Le quartier de La Bastide est relié à la rive gauche par un magnifique pont en pierres et briques de 500 mètres de longueur et de 15 de largeur, composé de dix-sept arches surbaissées. A un kilomètre en amont, un pont en fer à piles tubulaires relie le chemin de fer de Paris avec la gare Saint-Jean, tête des lignes d'Espagne et du Midi. Les bâtiments de cette gare, sur le point d'être achevés, constitueront le plus remarquable monument de ce genre qui existe en France, si l'on en excepte la nouvelle gare Saint-Lazare de Paris, avec laquelle celle de Bordeaux peut d'ailleurs soutenir la comparaison. La façade, qui présente un développement de près de 400 mètres, se divise en nombreux pavillons séparés par des arrière-corps, constituant les nombreux services de départ et d'arrivée des voyageurs, un buffet, un hôtel-terminus, un service des messageries, etc.

De la gare Saint-Jean, une large artère, sous les noms divers de cours Saint-Jean, cours d'Aquitaine, cours d'Albret, rue Dauphine, cours du Tourny, cours du Jardin-Public, cours Portal, cours Saint-Louis, cours Balguerie-Stuttenberg, suit à travers la ville une ligne brisée sensiblement parallèle à la Garonne et relie la gare Saint-Jean à la gare du Médoc ainsi qu'aux docks du bassin à flot situés à l'autre extrémité de la ville. Cette magnifique voie de 6 kilomètres de longueur, tantôt plantée d'arbres, tantôt formée de larges rues aboutissant à des places aux squares verdoyants, constitue la ligne des cours ou grands boulevards intérieurs de Bordeaux

D'immenses rues toutes en ligne droite coupent la ville dans tous les sens. On peut citer parmi les plus remarquables la rue Sainte-Catherine et la voie transversale placée à l'origine de cette rue et qui, sous les noms de cours du Chapeau-Rouge, cours de l'Intendance et de rue Judaique, va du fleuve jusqu'aux boulevards de ceinture.

C'est à la rencontre de ces deux grandes voies que se trouve la place de la Comédie, vrai centre de Bordeaux, en façade de laquelle s'élève l'admirable monument du Grand-Théâtre. Ce théâtre est le plus beau qui existe en France, après l'Opéra de Paris où les judicieuses dispositions de l'architecte Louis ont été imitées. Au delà de la place de la Comédie s'ouvrent sur la gauche les allées de Tourny, superbe promenade ornée de fontaines monumentales, et bordée de belles constructions. De ces allées, l'œil embrasse la belle perspective qu'offrent sur deux faces les colonnades du Grand-Théâtre, ainsi que l'ensemble de cet imposant édifice.

De la place de la Comédie, une large voie en prolongement de la rue Sainte-Catherine conduit au Jardin-Public, aménagé au centre de la ville. Cette voie, qui porte le nom de cours du XXX-Juillet, est interceptée vers son milieu par la place des Quinconces sur laquelle est installée l'exposition de 1895. Au milieu de la largeur de la place et dans l'axe du cours du XXX-Juillet s'élève le monument des Girondins, dont nous aurons occasion de reparler en décrivant l'exposition.

La place des Quinconces est l'une des plus vastes qu'on puisse rencontrer au centre d'une ville. Elle a la forme d'un rectangle de 375 mètres de longueur sur 300 mètres de largeur auquel est accolé un demi-cercle de 200 mètres de diamètre. C'est au centre de cet hémicycle qu'est placé le monument des Girondins. A son extrémité opposée, la place est entièrement ouverte sur les quais de la Garonne et offre une magnifique vue sur la rade et les côtes de la rive droite, les côtés latéraux sont couverts d'arbres qui forment d'immenses touffes de verdure de part et d'autre de la partie centrale.

Malgré l'exiguïté relative d'un semblable emplacement pour une exposition aussi importante que celle de 1895, la Société Philomathique a tenu, cette fois encore, à ne pas abandonner ce lieu ordinaire de ses expositions, ce témoin de ses succès antérieurs; elle s'est appliquée à en tirer le meilleur parti possible, persuadée que son exposition, par sa situation au centre même de Bordeaux, offrira un attrait tout particulier que ne présenterait pas au même degré une exposition installée en un point excentrique qu'il aurait fallu aller chercher bien en dehors de la ville même.

Depuis le pont de Bordeaux s'étend, sur un développement de 4 kilomètres, la rade, qui concourt avec le bassin à flot à former le port de Bordeaux. Les navires à l'ancre sur ce long parcours dessinent une courbe agréable à l'œil que rehaussent encore les constructions en façade sur le quai de la rive gauche, parsemées d'édifices remarquables, tels que la Porte du Palais, la Douane, la Bourse, l'Entrepôt, etc. Au sommet de cet arc s'étale la terrasse de la place des Quinconces, ornée de deux colonnes rostrales entre lesquelles est aménagée une entrée de l'exposition.

En aval de cette terrasse, jusqu'au bassin à flot, s'étendent sur la même rive les quais des Chartrons et de Bacalan, sur lesquels s'ouvrent les immenses caves ou chais des nombreux négociants en vins.

Telle est, dans son ensemble, la grande cité dans laquelle la Société Philomathique convie les exposants de toutes les nations. Elle offre de sérieux éléments pour les débouchés des produits exposés, considération pratique que ne sauraient négliger les producteurs et industriels de la France et de l'étranger.

Les nombreux Consuls qui représentent à Bordeaux les nations étrangères sont un témoignage de l'activité des relations internationales ayant Bordeaux pour centre. C'est un trait d'union offert aux exposants et aux visiteurs étrangers qui ne peut qu'encourager la venue des uns et des autres, sûrs qu'ils seront de trouver auprès de ces représentants de leur nation un appui assuré, comme auprès de tous les Bordelais l'accueil le plus cordial et le plus bienveillant.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont informés que l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 8 octobre courant, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le **MARDI TRENTE OCTOBRE 1894**, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi (Condamine)

VENTE SUR LICITATION

AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

à MONACO, en l'Etude et par le Ministère de M^e BLANC, notaire

Le Samedi 10 Novembre 1894

à 2 heures du soir

D'UNE MAISON

où est exploité l'HOTEL des NÉGOCIANTS

située à Monaco, en façade sur l'avenue de la Gare, où elle porte le numéro 4, et sur la rue de la Turbie, où elle porte le numéro 3, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sols qui forme rez-de-chaussée sur la rue de la Turbie.

Elle touche, du midi, l'avenue de la Gare; du nord, la rue de la Turbie; du levant, Lisimachio (ancienne maison Fontaine), et du couchant, Bardi.

Elle est louée au prix de **3,000 francs nets**.

Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1895 par la perception des loyers.

Mise à prix..... **40,000 fr.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BLANC, notaire, 39, rue Grimaldi, Monaco-Condamine.

Monsieur Alexandre MELIN remercie les personnes qui ont bien voulu assister à la translation des restes mortels de

Madame Dolorata MELIN

son épouse, et leur en exprime toute sa reconnaissance.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 octobre 1894

VARRAZE, y. à voil., Skiroto, Monég., c. Denis,	passagers.
CETTE, br.-g. Charles-René, fr. c. Rostan,	vin.
MARSEILLE, b. Jeune-André, fr., c. Antoni,	brïques.
ID. b. Saint-Louis, fr., c. Arricœur,	id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	sable.
ID. b. Gambetta, fr., c. Comte,	id.
ID. b. Rosine, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Jeune-Marie, fr., c. Taxy,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.

Départs du 15 au 21 octobre

MENTON, br.-g. Charles-René, fr. c. Rostan,	vin.
SAINT-TROPEZ, b. Jeune-André, fr., c. Antoni,	sur lest.
ID. b. Saint-Louis, fr., c. Arricœur,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Comte,	id.
ID. b. Rosine, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Jeune-Marie, fr., c. Taxy,	id.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

Messieurs les Actionnaires de la Société Monégasque d'Electricité, Société Anonyme au capital de **675,000 francs**, siège social à Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **jeudi 15 novembre 1894**, à 2 heures de l'après-midi, à Paris, 34, rue Taitbout.

Ordre du jour :

- 1^o Lecture du rapport du Conseil d'Administration;
- 2^o Lecture du rapport des Commissaires;
- 3^o Approbation des comptes;
- 4^o Répartition du compte de profits et pertes;
- 5^o Nomination des Commissaires.

MENUISERIE MÉCANIQUE

Victor BOSIO, entrepreneur

MENTON - Promenade du Borrigo - MENTON
TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.
Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.
Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.
Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

Avenue de la Costa - MONTE CARLO - Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

SAISON D'ÉTÉ; PRIX TRÈS MODÉRÉS

Maison recommandée - On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

A REMETTRE

ANCIENNE MAISON DE MODES

EN PLEINE ACTIVITÉ - AU CENTRE DES AFFAIRES

Bonnes conditions

S'adresser Cours Saleya, n^o 5, NICE

LEÇONS DE FRANÇAIS

M^{lle} LÉONTINE POIVEY

DIPLÔMÉE DE L'ACADÉMIE D'AIX

MONACO - Square Nave - CONDAMINE

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES
LITTÉRATURE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE DE LA TOUSSAINT

La Compagnie voulant faciliter les voyages à l'occasion de la fête de la Toussaint a décidé que les billets d'aller et retour à prix réduits délivrés sur son réseau du Mardi 30 Octobre au Vendredi 2 Novembre inclus seront tous indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Lundi 5 novembre.

Cette durée de validité pourra être prolongée à deux reprises et de la moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Imprimerie de Monaco - 1894

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)												
	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
15	749.2	748.7	748.3	748.5	748.6	15.3	16.8	16.4	14.8	14.6	76	S O fort	Beau					
16	750.2	749.7	750.1	750.7	751.2	15.6	17.2	16.2	15.5	15.2	81	S O faible	id.					
17	751.4	750.1	750.8	751.1	751.6	16.2	16.8	16.9	15.9	15.4	86	—	Couvert, pluie					
18	752.2	751.6	751.5	751.8	752.1	15.8	16.6	16.3	15.6	15.1	84	S E fort	id. id.					
19	752.9	752.9	752.7	752.8	752.2	16.2	16.8	16.5	15.7	15.2	87	S O faible	id. id.					
20	753.2	753.8	754.6	755.8	756.4	17.2	18.2	17.5	16.1	16.2	82	id.	id.					
21	757.2	757.2	758.2	758.7	759.3	16.2	17.6	17.2	15.4	15.1	78	id.	Variable, beau					
DATES											15	16	17	18	19	20	21	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	17.2	17.6	17.2	17.4	17.3	18.2	17.7
											Minima	13.2	13.8	13.7	13.9	14.8	15.1	14.2

Pluie tombée : 6^{mm} 9